

2014-2015

Projet Pédagogique



Office Clédérois d'animation et Mairie de Cléder
Place Charles de Gaulle
29233 Cléder

Introduction

Le projet pédagogique est un contrat entre l'équipe pédagogique, les intervenants, les parents, les mineurs sur les conditions de fonctionnement et il sert de référence tout au long de l'action.

Le projet permet de donner du sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne. Il aide à construire les démarches pédagogiques. Les préoccupations de l'organisateur y sont repérées.

Le projet pédagogique suivant a été élaboré par l'équipe d'animation après avoir pris connaissance du projet éducatif de l'organisateur OCA (Office Clédérois d'Animation) et Mairie de Cléder.

Dans le cadre de sa politique Enfance Jeunesse, la municipalité de Cléder a confié à l'association Office Clédérois d'Animation l'organisation des activités d'accueil de loisirs des 3-17 ans sur leur temps libre. Cet accueil de loisirs est aujourd'hui le moyen privilégié de mise en œuvre de la politique enfance jeunesse sur notre commune.

Le projet pédagogique repose sur les objectifs éducatifs de la commune :

- ✓ Créer un lieu propre aux jeunes de la commune, un point de repère accessible sur leur temps libre.
- ✓ Permettre aux jeunes de se sentir utiles de participer à des projets.
- ✓ Faire découvrir aux jeunes leur place dans leur environnement naturel, humain et social.
- ✓ Permettre un apprentissage de leurs responsabilités. Développer la tolérance et le respect.
- ✓ Favoriser l'autonomie.
- ✓ Recherche et épanouissement de la personnalité.
- ✓ Développer le civisme et l'intégrité des jeunes.
- ✓ Favoriser l'échange et la communication avec des jeunes et adultes extérieurs au centre. Favoriser les liens intergénérationnels.
- ✓ Favoriser l'ouverture des activités en incitant la mixité et les passerelles entre tranches d'âge (avec l'accueil de loisirs et les passeports loisirs)
- ✓ Rendre le jeune acteur et non-spectateur de son loisir.
- ✓ Proposer une alternative aux jeunes qui n'ont aucune activité associative.
- ✓ Développer l'imaginaire en laissant libre cours à la créativité de chacun.
- ✓ Proposer un lieu d'écoute auprès des animateurs.
- ✓ Mettre à disposition des outils informatiques pour ne pas rester à l'écart des nouvelles technologies.
- ✓ Prévenir les déviances et conduites addictives.
- ✓ Favoriser l'éducation à l'environnement.
- ✓ Respecter le rythme et les besoins de l'enfant :
- ✓ Favoriser les relations avec les familles :

« Tous ces objectifs confondus serviront à accompagner le citoyen d'aujourd'hui au devenir du citoyen le plus libre de demain. »

1 Lieu d'accueil

La commune de Cléder est une commune rurale d'environ 4000 habitants et fait partie de la communauté de Communes de la Baie de Kernic (CCBK). Il y a 4 autres structures qui font de l'accueil de loisirs sur la Communauté de Communes à Plouescat (5 kms), à Plounévez-Lochrist (12 kms) à Tréfléz (15 kms) et à Lanhouarneau (18kms). L'accueil de loisirs de Cléder accueille donc des enfants et des jeunes à 80% de sa commune.

L'accueil de loisirs des 3-12 ans se déroule dans l'école Per Jakez Hélias qui se situe :

19 rue Kermargar

29233 Cléder

Tel : 02.98.69.42.81

Portable : 07.62.48.62.58

L'accueil de loisirs des 10-14 ans se déroule dans le local « jeunes attitudes » qui se situe :

Place Charles De Gaulle

29233 Cléder

Portable : 06.86.56.51.89

2 Le personnel

2.1 L'équipe d'animation

Le personnel est salarié de l'Office Clédérois d'Animation.

L'équipe est formée d'une directrice, d'une directrice-adjointe, de 2 animateurs diplômés, une animatrice non diplômée ainsi que de personnel complémentaire selon le nombre d'enfants ou de jeunes accueillis.

Des stagiaires écoles ou BAFA, BAFD sont aussi accueillis au long de l'année.

La ville de Cléder met à disposition une personne pour l'entretien de la cantine.

2.2 Le rôle de l'équipe d'animation

Pour que l'accueil des enfants se passe au mieux, il nous semble important de rappeler les rôles des animateurs.

- Chaque animateur doit connaître les enfants et les jeunes dont il a la responsabilité. C'est à dire qu'il doit connaître les besoins et rechercher les envies spécifiques des enfants dont il a la charge.
- Il doit savoir motiver l'enfant et le jeune à participer aux activités, à en être l'acteur (c'est-à-dire à lui permettre de prendre des initiatives dans le déroulement, le choix des activités et de donner son avis) et même l'auteur (en étant l'initiateur des projets, des activités). Il doit l'encourager, croire en ses capacités, le valoriser et le stimuler.
- L'animateur doit être disponible pour l'enfant et le jeune.
- Il doit prendre en compte les capacités, les limites de l'enfant et du jeune afin de l'aider.

- L'animateur doit être conscient des responsabilités qui lui incombent (il est responsable d'un groupe d'enfants ou de jeunes ; il prépare et gère son activité, il sait gérer son temps, il connaît et fait respecter les règles de sécurité, d'hygiène et les règles de vie).
- Il doit se sentir impliqué dans la vie du centre notamment en participant au projet pédagogique.
- L'animateur est à l'écoute des parents, les informe, recueille leurs appréciations et leurs demandes. Il peut être un relais entre l'équipe de direction et les parents.
- Il est le garant de l'image du centre et doit donc faire attention à ce qu'il fait sur le centre et lors des déplacements.
- L'animateur doit assurer une protection physique, affective et morale de chaque enfant.
- Respecter la charte de l'équipe d'animation.

Pour ce faire il est important de rappeler que l'animateur doit disposer de temps pour créer les activités, pour travailler en équipe sur des projets et sur la vie de la structure et des enfants qui y sont accueillis. C'est pour cette raison que l'équipe est amenée à se rencontrer en dehors du temps d'accueil des enfants et des jeunes.

L'équipe de direction pour sa part doit bien sûr respecter les mêmes règles que les animateurs. Elle a en charge le suivi des projets d'animation, la gestion de l'équipe, du recrutement, du suivi des stagiaires, des relations avec les autres partenaires (réseau enfance jeunesse de la CCBK, autres accueils de loisirs, DDJS, PMI, CAF...).

3 Les objectifs pédagogiques

Développer un esprit de tolérance et de respect des personnes, des lieux et du matériel.		
Moyen	Méthode	Evaluation
Mettre en place les règles de vie et de fonctionnement	Des règles de vie seront établies et affichées par les enfants et les jeunes.	Est-ce que les enfants et les jeunes participent à l'élaboration des règles ? Est-ce que les animateurs donnent et rappellent les consignes de sécurité et d'hygiène ? Les enfants et les jeunes comprennent-ils le sens ?
	Des règles de fonctionnement, de sécurité et d'hygiène seront données en amont de l'activité par les animateurs.	
	Les règles et les consignes seront régulièrement rappelées par les animateurs tout au long des activités	
Rangement du matériel, des salles et respecter le lieu de l'activité	Les enfants et les jeunes rangent et ne dégradent pas le matériel et les jeux qu'ils utilisent.	Est-ce que les enfants et les jeunes participent au rangement ? Les locaux et le matériel sont-ils rangés ? Y a-t-il eu des dégradations ? Est-ce qu'il y a eu des remarques de la part des parents ou des partenaires sur l'état des lieux, des locaux et du matériel ? La signalétique est-elle mise en place ?
	Les enfants et les jeunes rangent et ne dégradent pas les locaux.	
	Les enfants et les jeunes ne dégradent pas le matériel, les locaux qu'ils leur sont prêtés et laissent les lieux propres en partant.	
	Etiquetage des caisses de jeux et espaces de jeux définis.	
Règles de politesse (bonjour, merci, au revoir)	L'animateur apprend et fait comprendre aux enfants et aux jeunes les règles de politesse.	Les enfants et les jeunes disent ils bonjour quand ils arrivent ? Les enfants et les jeunes disent ils au revoir quand ils partent ? Les enfants et les jeunes parlent ils correctement quand ils s'adressent à quelqu'un ? Les enfants et les jeunes comprennent-ils le sens ?
	L'animateur veille à ce que les enfants et les jeunes soient respectueux et polis envers les autres (parents, partenaires, enfants, animateurs...).	
Education à la différence : accepter, comprendre et apprendre	L'animateur réprimande les actes d'intolérance.	Les enfants et les jeunes ont-ils eu des actes ou des paroles déplacés envers les autres ? Les enfants et les jeunes ont-ils développé leur esprit critique ? L'animateur a-t-il pris le temps d'expliquer aux enfants et aux jeunes son acte de réprimande ?
	L'animateur explique, fait comprendre les différences en parlant ou en jouant avec les enfants et les jeunes de façon individuelle ou collective.	
Se respecter, respecter les autres et être à l'écoute	L'animateur favorise les discussions et les différents moyens d'expression.	Y a-t-il eu des temps de discussion ? Les enfants et les jeunes ont-ils respecté le temps de parole des autres ?
	L'animateur apprend aux enfants et aux jeunes à ne pas interrompre les autres quand ils parlent.	

Favoriser l'autonomie et la prise des responsabilités.

Moyen	Méthode	Evaluation
Permettre à chaque enfant et jeune d'être auteur et acteur des ses loisirs.	Les enfants et les jeunes choisissent ce qu'ils veulent faire.	Les jeunes et les enfants ont-ils été obligés de faire les activités ? Les enfants et les jeunes nous ont-ils fait part de leurs envies ? Y a-t-il eu des projets ou des opérations d'autofinancement réalisé par les enfants et les jeunes durant l'année ? L'animateur laisse-t'il les enfants et les jeunes faire tout seul ?
	L'animateur récolte les envies et les idées de chacun.	
	Les enfants et les jeunes organisent leurs projets.	
	Réalisation d'opération d'autofinancement.	
	L'animateur incite les enfants et les jeunes à faire les choses par eux mêmes avant de demander de l'aide.	
Participer à la vie quotidienne de la structure	Mise en place du couvert et débarrassage sur les temps de restauration.	Est-ce que tout le monde a participé aux tâches ménagères ?
	Les enfants et les jeunes passent l'éponge et le balai (toute l'année), la vaisselle et la cuisine (pendant les séjours).	

Respecter le rythme et besoins des enfants et des jeunes

Moyen	Méthode	Evaluation
Elaborer des tranches d'âges, adapter les activités et prendre en compte les capacités de chacun	Les enfants et les jeunes seront divisés en quatre tranches d'âges différents (3-5 ans, 6-7 ans, 8-12 ans et 10-14ans)	Les tranches d'âges sont-elles mise en place et respectées ? Les enfants et les jeunes arrivent-ils à s'y retrouver dans les activités ? Les enfants et les jeunes se sont-ils sentis en difficulté face à l'activité ? Les passerelles sont elles mises en place ?
	Les activités seront adaptées en fonction de l'âge, des envies et de la fatigue des enfants et des jeunes.	
	L'animateur prendra en compte les capacités de façon individuelle et non collective.	
	Créer des passerelles entre la crèche et les 3-5 ans et entre les 8-12 ans et les 10-14 ans pour faciliter le passage d'un groupe à l'autre.	
Respecter les temps de repos et d'attention	Les enfants et les jeunes ont la possibilité de ne rien faire.	Les enfants et les jeunes ont-ils pu se reposer ? Les animateurs ont-ils forcé les enfants ou les jeunes à pratiquer l'activité ? Les animateurs ont-ils été vigilants sur l'état de fatigue des enfants et des jeunes ? Les enfants et les jeunes ont-ils eu la possibilité de ne rien faire ?
	Un temps de sieste est proposé pour les plus jeunes.	
	Un temps calme est proposé pour les autres avec possibilité de faire la sieste.	
	Les animateurs observent les enfants et les jeunes afin de voir l'état de fatigue de chacun.	

Sensibiliser à l'hygiène corporelle	Lavage des mains avant et après les toilettes, la cantine, le goûter, les activités et dès que c'est nécessaire pour tout le monde.	<p>Les enfants et les jeunes se sont-ils lavés les mains régulièrement ?</p> <p>Durant les séjours les enfants et les jeunes se sont-ils changés et lavés quotidiennement ?</p> <p>Les toilettes sont-ils accessibles pour tout le monde ?</p> <p>Les enfants et les jeunes vont-ils tout seul aux toilettes ?</p>
	Les animateurs incitent les plus jeunes à aller aux toilettes le plus souvent possible et favorisent l'accès aux toilettes.	
	Durant les séjours les animateurs imposent la douche, le brossage des dents, le changement d'habit... à tout le monde en expliquant l'intérêt d'une bonne hygiène quotidienne.	
	Les animateurs restent vigilants sur l'hygiène de chaque enfant et jeune.	

Etablir un lien avec les parents, les acteurs de la vie éducative de l'enfant et du jeune et travailler en collaboration avec des personnes extérieures à la vie de la structure.

Moyen	Méthode	Evaluation
Accueillir les familles	Les animateurs doivent être à l'écoute et se rendre disponibles lors de l'arrivée et du départ de l'enfant et du jeune.	<p>Y a-t'il eu des retours négatifs sur l'accueil des enfants et des jeunes ?</p> <p>Les animateurs se sont-ils rendus disponibles pour les familles ?</p>
	Les animateurs vont à la rencontre des familles.	
Etablir un climat de confiance et de convivialité	L'espace est aménagé afin de rendre le lieu d'accueil plus convivial.	<p>Le lieu d'accueil est il convivial ?</p> <p>Les animateurs ont-ils favorisé les échanges ?</p> <p>Les familles ont-elles toujours trouvé une personne pour les accueillir ?</p>
	L'animateur chargé de l'accueil va à la rencontre de l'enfant et du jeune afin de le rassurer.	
	Des animations autour de la famille (spectacle, repas, goûter...) seront réalisées afin de faciliter les échanges entre les familles et l'équipe d'animation.	
Développer les moyens de communication	Affichage et diffusion par mail, internet, oral du programme et des informations.	<p>Les familles sont-elles bien renseignées ?</p> <p>Le site est-il créé, vu et pertinent ?</p>
	Création d'un site internet ou blog propre à la structure et continuer à le faire vivre.	
Utiliser les compétences et les savoir faire des personnes qui nous entourent et de l'extérieur.	Réaliser des animations en utilisant les ressources qui nous entourent.	<p>Les animateurs se sont-ils aidés des ressources externes pour faire leurs animations ?</p> <p>Y a-t-il eu des échanges de fait ?</p> <p>La structure s'est elle ouverte vers l'extérieur ?</p>
	Créer des échanges intergénérationnels, inter-centres et inter-espaces jeunes.	

Favoriser l'acquisition de nouvelles compétences et connaissances en s'amusant.

Moyen	Méthode	Evaluation
Elargir le panel des activités et proposer des activités sortant du quotidien.	Des sorties et des activités ludiques, sportives, manuelles, culinaires, inventives, récréatives seront réalisées tout au long de l'année.	Les activités et les sorties sont elles variées ? Y a-t-il eu des activités et des sorties innovantes ?
	Les enfants et les jeunes pourront pratiquer des activités qu'ils n'ont jamais pu pratiquer ou auxquelles ils ont peu accès.	
Proposer et réaliser des projets, des stages et des séjours.	Chaque année des séjours, des nuitées, des sorties familiales ou des stages seront proposés aux familles.	Y a-t-il eu des séjours, des nuitées, des sorties familiales ou des stages proposés aux familles ?
	Des stages à thème seront éventuellement proposés en fonction de la demande.	

4 Le fonctionnement

L'équipe d'animation et L'Office Clédérois d'Animation (OCA) se réserve le droit de fermer l'accueil de loisirs des 3-14 ans ou de réduire le temps d'accueil pendant certaines périodes de l'année (noël, jours fériés, vacances d'été...).

4.1 Enfance

4.1.1 Le public

Nous accueillons des enfants entre 3 et 12 ans. L'accueil de loisirs a une capacité de 16 enfants de moins de 6 ans et de 30 enfants de plus de 6 ans. Les enfants sont répartis par tranche d'âges (3-5 ans, 6-7 ans et 8-12 ans).

4.1.2 Aménagement des locaux

Pendant la période scolaire nous disposons d'une salle d'activités, de la salle de restauration de l'école, de la salle de sieste de l'école et du local « jeunes attitudes ». La salle d'activité est aménagée tous les mercredis en plusieurs espaces (espace dinette, espace voiture, espace dessin, jeux de société et activités).

Pendant les vacances scolaires nous disposons de deux salles d'activités supplémentaires (une salle de classe maternelle et une salle de classe primaire) ce qui permet à chaque groupe d'avoir une salle rien que pour eux. A chaque début de période les pièces sont aménagées et personnalisées par les enfants.

4.1.3 Déroulement

4.1.3.1 Mercredis périodes scolaires

Journée type

- 12h/12h30 : jeux libres et transfert entre l'école et l'ALSH
- 12h30/13h45 : Repas
- 13h45/16h : Sieste pour les plus jeunes
- 14h/14h30 : Temps calme
- 14h30/16h15 : Temps d'activités
- 16h15/16h45 : Goûter
- 16h45/17h30 : Jeux libres et départ échelonné des enfants
- 17h30/18h30 : Garderie

Les différents temps de la journée

Le transfert entre l'école et l'ALSH

Les animateurs viennent chercher à 12h les enfants de l'école Saint Joseph qui sont inscrits à l'ALSH pour les amener directement au centre de loisirs.

Pour les enfants de l'école Per Jakez Hélias les enfants sont récupérés soit dans la cour soit dans leurs classes. Ils ont un temps de jeux libres en attendant que les enfants de l'autre école arrivent.

Le temps d'accueil et garderie

Le soir l'animateur doit accueillir les parents (ou autre) arrivant, leur expliquer comment s'est passée l'après-midi et voir avec eux les remarques, observations ou suggestions que l'équipe d'animation ont à faire. Il notera les départs à partir de 17h30. Les parents doivent se présenter au bureau d'accueil du centre pour récupérer leur enfant.

Le temps du repas et du goûter

Le repas se déroule dans la salle de restauration de l'école. Les repas nous sont livrés par l'E.H.P.A.D Mestioual.

Le goûter se déroule dans la salle de restauration de l'école. Les enfants et les animateurs doivent ranger la salle d'activités avant de prendre le goûter.

Pour tous ces temps de restauration les enfants sont amenés à participer au dressage et au débarrassage des tables, à la mise en place et au nettoyage des salles et aux services des repas. Les plus grands aident les plus jeunes durant les repas. Les temps de restauration doivent être calmes et conviviaux.

Le temps calme et de sieste

Le temps calme est organisé de 14h à 14h30 pour les plus grands. Il consiste à se poser en prenant un jeu de société, un livre ou un dessin.

Le temps de sieste est proposé aux plus jeunes (sauf durant les sorties) de 13h45 à 16h. Un adulte est présent il aide les enfants à s'endormir en leur lisant une histoire ou en lui passant une musique douce.

Les temps d'activités

Les temps d'activités sont en partie organisés par les animateurs qui mettent en place et animent des activités manuelles, sportives, ludiques... ils sont présents pour solliciter les enfants et les soutenir dans leurs projets et leurs choix d'activités. Nous tenons aussi à rappeler que les enfants ont le choix de participer ou non aux activités proposées.

4.1.3.2 Vacances scolaires

Journée type

- 7h30/8h30 : Garderie
- 8h30/9h30 : Accueil échelonné des enfants et jeux libres
- 9h30/10h : Collation
- 10h/12h : Temps d'activités
- 12h/13h30 : Repas
- 13h30/16h : Sieste pour les plus jeunes
- 13h30/14h : Temps d'accueil et temps calme
- 14h/16h : Temps d'activités pour les plus grands
- 16h/16h30 : Goûter
- 16h30/17h30 : Jeux libres et départ échelonné des enfants
- 17h30/18h30 : Garderie

Les différents temps de la journée

Le temps d'accueil et garderie

Le matin l'animateur en charge de l'accueil aura en sa possession une liste de pointage avec le nom des enfants. Il notera l'heure d'arrivée si les enfants arrivent entre 7h30 et 8h30. Il doit accueillir les familles arrivant, leur présenter la structure si c'est une nouvelle famille, leurs expliquer le déroulement de la journée et voir avec eux les remarques, observations ou suggestions qu'ils ont à faire.

Le soir l'animateur doit accueillir les parents (ou autre), leurs expliquer comment s'est passée la journée et voir avec eux les remarques, observations ou suggestions que l'équipe d'animation ont à faire. Il notera les départs à partir de 17h30. Les parents doivent se présenter au bureau d'accueil du centre pour récupérer leur enfant.

Le temps de la collation, du repas et du goûter

La collation est prise vers 9h30 dans la salle de restauration de l'école pour les enfants qui le demandent. Nous proposons des céréales, du lait et de l'eau.

Le repas se déroule dans la salle de restauration de l'école. Les repas nous sont livrés par l'E.H.P.A.D Mestioual.

Le goûter se déroule dans la salle de restauration de l'école. Les enfants et les animateurs doivent ranger la salle d'activités avant de prendre le goûter.

Pour tous ces temps de restauration les enfants sont amenés à participer au dressage et au débarrassage des tables, à la mise en place et au nettoyage des salles et aux services des repas. Les plus grands aident les plus jeunes durant les repas. Les temps de restauration doivent être calmes et conviviaux.

Le temps calme et de sieste

Le temps calme est organisé de 13h30 à 14h pour les plus grands. Il consiste à se poser en prenant un jeu de société, un livre ou un dessin.

Le temps de sieste est proposé aux plus jeunes tous les après-midis (sauf durant les sorties) de 13h30 à 16h. Un adulte est présent il aide les enfants à s'endormir en leur lisant une histoire ou en lui passant une musique douce.

Le temps d'activité

Les temps d'activités sont en partie organisés par les animateurs qui mettent en place et animent des activités manuelles, sportives, ludiques... ils sont présents pour solliciter les enfants et les soutenir dans leurs projets et leurs choix d'activités. Nous tenons aussi à rappeler que les enfants ont le choix de participer ou non aux activités proposées.

Des activités occasionnelles et spéciales comme des inter-centres, des rencontres intergénérationnelles, des spectacles, des sorties sont organisées tout au long de l'année. Les enfants ont également la possibilité de proposer et de réaliser des activités ou des projets qu'ils souhaitent mettre en place.

4.2 Jeunesse

4.2.1 Le public

Nous accueillons des jeunes entre 10 et 14 ans. Le Local « jeunes attitudes » a une capacité de 24 jeunes.

4.2.2 Aménagement des locaux

Les jeunes disposent d'un local aménagé et personnalisé par leurs soins. Un ordinateur, une imprimante, une télévision, une console de jeux, des tables, des chaises, un babyfoot et du petit matériel (crayon papier, jeux de société) sont mis à leur disposition.

4.2.3 Déroulement

4.2.3.1 Vacances scolaires

Le local « jeunes attitudes » est ouvert du lundi au vendredi uniquement pendant les temps d'activités soit l'après-midi, la soirée ou la journée. Un programme d'activités est proposé aux jeunes. Ils s'inscrivent en fonction de l'activité qu'ils souhaitent faire.

4.3 Les séjours, les nuitées, les stages et les sorties familiales

4.3.1 Le public

Nous organisons des séjours et des stages pour les enfants de 6 à 12 ans et les jeunes de 10 à 14 ans. Des nuitées sont prévues pour les enfants de 4 à 5 ans.

Des sorties familiales pourront être proposées aux familles durant l'année.

4.3.2 Lieux

Les lieux changent en fonction des années, des envies et du temps. Ils sont définis par les enfants, les jeunes ou/et par l'équipe d'animation. Les séjours s'effectuent généralement sous tentes.

4.3.3 Déroulement

Durant les séjours, les enfants et les jeunes partent avec des animateurs diplômés généralement pendant 1 à 4 nuits lors des vacances scolaires (pâques, été).

Durant les stages, les enfants et les jeunes partent le matin et reviennent le soir avec des animateurs diplômés. Le stage peut durer entre 1 et 5 jours.

Durant les sorties familiales, les familles partent le matin et reviennent le soir avec des animateurs ou des bénévoles pour les accompagner pendant cette journée.